

 <p>AVIGNON UNIVERSITE</p> <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p><i>Etablie par UE selon la maquette</i></p> <p><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p>2023/2024 Version du 21/01/2019</p> <hr/> <p>Page 1 sur 4</p>
---	--	--

DIPLOME D'UNIVERSITE

DROIT DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE

2023/2024

A. Présentation de la formation

1. Objectifs

Le Diplôme d'Université Droit de l'Expertise Judiciaire vise à sensibiliser les experts et les futurs experts aux attentes spécifiques des magistrats et à leur permettre de régler les difficultés procédurales auxquelles ils seront confrontés.

2. Compétences visées

Cette formation a pour objectif de doter les praticiens de l'expertise des connaissances leur permettant d'une part de bien comprendre le cadre juridique et judiciaire du litige dans lequel ils interviennent et, d'autre part, de conduire leur mission à un bon rythme jusqu'à son terme.

3. Modalités de déroulement

La formation est d'une durée totale de 102 heures en présentiel. Elle se déroule de novembre à mars à raison de deux jeudis et vendredis par mois (examen final en avril 2024).

4. Public concerné

La formation s'adresse aux experts judiciaires, aux experts d'assurance, aux professionnels ayant l'expérience et les compétences requises pour solliciter une inscription sur la liste des experts judiciaires près de la cour d'appel.

5. Les prérequis nécessaires pour suivre la formation

Justifier d'un niveau de formation professionnelle et d'expérience permettant d'envisager une inscription sur une liste d'experts. Le Diplôme d'Université est ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme de niveau IV (baccalauréat). À défaut, le candidat pourra solliciter la validation de ses acquis professionnels (procédure de V.A.P.).

 <p>AVIGNON UNIVERSITÉ</p> <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p><i>Etablie par UE selon la maquette</i></p> <p><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p>2023/2024 Version du 21/01/2019</p> <hr/> <p>Page 2 sur 4</p>
---	--	--

6. Maquette

Module 1 – Connaissance de l’environnement judiciaire (21h)

- Juridictions de l’ordre judiciaire
- Juridictions de l’ordre administratif (notions)
- Grands principes du procès civil
- Magistrats et auxiliaires de justice (statuts et fonctions)

Module 2 – Cadres juridique et judiciaire de l’expertise (57h)

- Contrat et obligations : les différents modes de preuves
- Statut de l’expert judiciaire
- Procédure expertale civile
- Procédure expertale administrative
- Procédure expertale pénale
- Autres mesures d’instruction par un technicien
- Responsabilité de l’expert judiciaire assurance RC

Module 3 – Pratique de l’expertise (24h)

- Conduite de l’expertise
- Rapport d’expertise
- Rémunération de l’expert (taxation et contestation)
- Autres modes de règlement des conflits

7. Modalités d’évaluation

Le contrôle des connaissances est réalisé sous la forme d’un examen final composé de quatre épreuves, chacune notée sur 20 :

- Le module 1 est sanctionné par une épreuve orale
- Le module 2 est sanctionné par une épreuve écrite et une épreuve orale
- Le module 3 est sanctionné par une épreuve orale

Les notes obtenues aux trois modules se compensent.

 <p>AVIGNON UNIVERSITE</p> <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p><i>Etablie par UE selon la maquette</i></p> <p><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p>2023/2024 Version du 21/01/2019</p>
		<p>Page 3 sur 4</p>

B. Programme détaillé

MODULE 1 « Connaissance de l'environnement judiciaire » - 21h

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Permettre aux stagiaires de connaître l'environnement dans lequel ils vont évoluer à l'occasion de la réalisation d'une expertise judiciaire.

Connaître l'organisation et le fonctionnement des institutions à la demande desquelles s'effectuent les expertises judiciaires.

2. Contenu de l'UE

- Juridictions de l'ordre judiciaire
- Juridictions de l'ordre administratif (notions)
- Grands principes du procès civil
- Magistrats et auxiliaires de justice (statuts et fonctions)

3. Liste des intervenants prévus

- François-Xavier Vincensini - Maître de conférences UAPV et Avocat
- Mathilde Liotard - Magistrate Tribunal Judiciaire Avignon
- Virginie Marsoo - Magistrate Tribunal Judiciaire Avignon

MODULE 2 « Cadres juridique et judiciaire de l'expertise » - 57h

1. Objectifs de l'UE et compétences visées

Maîtriser les difficultés de la procédure expertale et connaître les responsabilités qui en découlent.

Permettre aux stagiaires de connaître la procédure expertale et de comprendre les procédures judiciaires qui la sous-tendent.

2. Contenu de l'UE

- Contrat et obligations : les différents modes de preuves
- Statut de l'expert judiciaire
- Procédure expertale civile
- Procédure expertale administrative
- Procédure expertale pénale
- Autres mesures d'instruction par un technicien
- Responsabilité de l'expert judiciaire – Assurance RC

3. Supports pédagogiques

Arrêts de la Cour de cassation ; Etudes de cas.

 <p>AVIGNON UNIVERSITE</p> <p>Formation Tout au Long de la Vie</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p><i>Etablie par UE selon la maquette</i></p> <p><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p>2023/2024 Version du 21/01/2019</p> <hr/> <p>Page 4 sur 4</p>
---	--	--

4. **Bibliographie**

Code de procédure civile et code civil ; plaquettes de jurisprudence distribuées aux étudiants.

5. **Liste des intervenants prévus**

- François-Xavier Vincensini - Maître de conférences UAPV et Avocat
- Virginie Marsoo - Magistrate Tribunal Judiciaire Avignon
- Jérôme Liffra - Expert immobilier
- Soliman Makouh - Magistrat Tribunal Judiciaire de Tarascon
- Alain Lasserre - Expert construction

MODULE 3 « Pratique de l'expertise » - 24h

1. **Objectifs de l'UE et compétences visées**

Connaître les aspects pratiques de l'expertise sur le terrain.

Maîtriser les relations avec les acteurs de l'expertise judiciaire (avocats et parties au procès)

2. **Contenu de l'UE**

- Conduite de l'expertise
- Rapport d'expertise
- Rémunération de l'expert (taxation et contestation)
- Autres modes de règlement des conflits

3. **Liste des intervenants prévus**

- Jérôme Liffra - Expert immobilier
- Virginie Marsoo - Magistrate Tribunal Judiciaire Avignon
- Alain Lasserre - Expert construction

C. **Nom du responsable de la formation**

François-Xavier Vincensini – Maître de conférences UAPV et Avocat

D. **Adresse générique de la formation**

sec-du-dej@univ-avignon.fr